



HAL
open science

État des lieux de l'enseignement de l'histoire de l'art et de l'archéologie chinois en France

Isabelle Charleux

► **To cite this version:**

Isabelle Charleux. État des lieux de l'enseignement de l'histoire de l'art et de l'archéologie chinois en France. *Études Chinoises*, 2010, numéro hors série " Étudier et enseigner la Chine ", pp.341-360. halshs-00569801

HAL Id: halshs-00569801

<https://shs.hal.science/halshs-00569801>

Submitted on 25 Feb 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

État des lieux de l'enseignement de l'histoire de l'art et de l'archéologie chinois en France

Isabelle Charleux

CNRS, Groupe Religions, Sociétés, Laïcités
Paris, France

À partir d'un état des lieux de l'enseignement sur l'histoire de l'art et de l'archéologie de la Chine, le présent article se propose d'établir une cartographie de l'enseignement de ce champ disciplinaire en France, de comprendre comment sont combinées logiques d'aires culturelles et logiques disciplinaires et quels sont les tendances générales et les problèmes actuels¹. Ce champ disciplinaire étant très large, je centrerai mon propos sur l'histoire de l'art (principalement les « Beaux Arts », peinture, sculpture, architecture) et l'archéologie (et la culture matérielle en générale), traditionnellement considérés en Europe comme le cœur de la connaissance des arts. L'histoire de l'art et l'archéologie sont généralement enseignées dans les mêmes départements universitaires. La brochure du Master du département d'art et d'archéologie de Paris IV-Sorbonne (2009-2010) précise par exemple que :

L'histoire de l'art et l'archéologie constituent deux spécialités de la recherche française, organisées en métiers variés. La première s'occupe prioritairement des œuvres d'art et des collections d'objets de valeur et oriente vers la gestion culturelle d'État ou privée, le marché de l'art, l'enseignement et la recherche. La seconde prend en charge les vestiges du passé, des plus anciens aux plus récents, et destine à l'étude du matériel par la pratique du terrain, l'examen des témoignages anciens et l'expérimentation. Il faut souligner que l'une comme l'autre supposent toujours une bonne connaissance des civilisations dont l'art ou la culture matérielle n'est qu'un aspect (...) la conviction que les deux disciplines, par-delà la diversité des approches, partageant un même objet d'étude, nous a conduit à inscrire nos diplômes sous une mention unique « Archéologie et Histoire de l'Art ».²

¹ Cet état des lieux est le fruit de discussions avec plusieurs chercheurs, enseignants chercheurs et doctorants en histoire de l'art et archéologie chinoise et en études chinoises. Je remercie vivement pour leurs opinions (occasionnellement divergentes), leurs conseils et leurs remarques Véronique Alexandre, Alice Bianchi, Flora Blanchon, Danielle Élisseeff, Vincent Durand-Dastès, Caroline Gyss, Caroline Herbelin, Lyce Jankowski, Anne Kerlan, Christine Kontler, Marie Laureillard, Cédric Laurent, Éric Lefèbvre, Michèle Pirazzoli-t'Serstevens, Alain Thote, Olivier Venture et Zhao Bing. Je dédie cet article à mes étudiants, en espérant qu'il leur sera utile dans leur choix de carrière. L'auteur, chercheur au CNRS (Groupe Sociétés, Religions et Laïcités), est chargée de cours depuis 2003 au département d'art et archéologie de Paris IV.

² http://www.paris-sorbonne.fr/IMG/pdf/Brochure_2009-2010_2.pdf, consulté le 20 décembre 2009.

Le lien entre cette approche traditionnelle et une définition plus large incluant les arts du spectacle, le cinéma, la musicologie, l'esthétique, les arts musicaux, etc. n'est actuellement qu'un fil ténu, car il n'y a quasiment pas de recouvrement ni d'échanges entre les différents milieux universitaires spécialisés en « histoire de l'art et l'archéologie », « arts de la scène », etc.

Je présenterai ici les différents enseignements et diplômes proposés en France aujourd'hui ainsi que leurs débouchés, sans oublier la place des enseignements professionnels et grand public. À la suite de cet état des lieux, je chercherai à comprendre les raisons de la faiblesse de l'offre proposée, en évoquant la dévalorisation de l'histoire de l'art en général au sein des sciences humaines, la nature a priori trop exotique de l'art chinois et la fracture entre universités et musées.

1. État des lieux des enseignements d'art et d'archéologie de la Chine en France

Enseignements universitaires en premier et deuxième cycles

Trois pôles universitaires localisés à Paris dominent largement le domaine en France : le département d'art et d'archéologie de Paris IV et l'École du Louvre pour les premier et deuxième cycles ; l'École Pratique des Hautes Études (EPHE) et le département d'art et d'archéologie de Paris IV à partir du deuxième cycle.

À la fin du premier cycle, des échanges dans les deux sens entre ces différents pôles sont fréquents – étudiants de l'École du Louvre migrant vers Paris IV ou l'EPHE pour un deuxième ou troisième cycle, étudiants de Paris IV migrant vers l'École du Louvre pour se tourner par exemple vers la muséologie –, ainsi que des double cursus.

Au département d'art et d'archéologie de Paris IV, l'enseignement sur la Chine occupe une part relativement importante du cursus, même s'il reste optionnel (à l'exception d'un cours obligatoire de trois mois en L1 [1^{ère} année de Licence]). En L2 [2^e année de Licence], les étudiants peuvent choisir le cours semestriel « Art et archéologie de la Chine pré-impériale » au sein du module complémentaire « Mondes asiatiques » (que suivent près de la moitié des inscrits en L2). Ce cours est composé d'un cours magistral de 26h (+26h de travaux dirigés) et rassemblait environ 80 étudiants en moyenne entre 2006 et 2009, près de 100 en 2009-2010.

En L3 [3^e année de Licence], les étudiants se spécialisent soit en histoire de l'art, soit en archéologie ; les premiers peuvent choisir le cours sur « Les arts de l'Extrême-Orient »³, les seconds, sur « Archéologie de l'Extrême-Orient » (dans les deux cas, le volume est de 26h de cours magistral, 13h de travaux dirigés).⁴ Les cours d'histoire de l'art sont centrés

³ Au sein du module complémentaire « Mondes asiatiques » choisi parmi huit spécialités.

⁴ Au sein du module « Mondes asiatiques » choisi parmi six spécialités. Dans ce module, les étudiants doivent choisir entre l'histoire des arts indiens et chinois : il leur est donc difficile d'étudier l'art bouddhique dans son ensemble.

sur la peinture, la sculpture et l'architecture, toutefois les thèmes sont variés, abordant selon les années l'architecture du monastère bouddhique, les jardins japonais etc. Une initiation au chinois est proposée en L3.

Certains enseignants de Paris IV reconnaissent que l'approche de l'École du Louvre – approche par le biais de l'objet, et devant l'objet (une partie des cours se déroulant dans les musées) couvrant toutes les périodes jusqu'à la fin de l'empire – est complémentaire de la leur ; la plupart des Travaux dirigés incluent une séance dans un musée. Mais actuellement, l'organisation des musées, imposant une réservation longtemps à l'avance avec peu de choix de créneaux horaires, et leur architecture, limitant un nombre de participants à 20, ne permettent pas aux universitaires d'y faire véritablement cours. En attendant, selon Flora Blanchon (professeur à Paris IV), l'idéal pour un étudiant serait de faire un 1^{er} cycle à l'école du Louvre et d'entrer en L3 à Paris IV par équivalence ; il bénéficierait alors pleinement des deux cursus.

L'École du Louvre, deuxième grand pôle de premier cycle, n'est pas une université, mais propose des équivalences avec cette dernière : par exemple après la fin du 1^{er} cycle (3 ans) il est possible d'entrer en L3 à l'université. Le 1^{er} cycle est très général. Les étudiants sont recrutés sur test après le baccalauréat (la sélection se faisant à la fin du 1^{er} cycle). Le cours de l'École du Louvre a la particularité de couvrir toute l'histoire de l'art de la Chine de l'Antiquité à 1912, et de centrer l'enseignement sur les objets mêmes ; les cours de spécialité sont assurés par des conservateurs de musée. Dans le panorama des arts du monde, la Chine et le Japon occupent une bonne place. Le cours de 1^{er} cycle « Art et archéologie de la Chine et du Japon » est partagé en deux années : (1) des origines au VIII^e siècle ; (2) du VIII^e au début du XX^e siècle.⁵ Au tronc commun obligatoire (« Arts de la Chine et du Japon », 450 étudiants en 1^{ère} année) s'ajoutent un cours de spécialité optionnel (dit « organique », 20h par an), et un cours annexe d'histoire générale de la Corée, de la Chine et du Japon. 25 à 30 étudiants en moyenne, ainsi que 75 auditeurs suivent le cours organique sur l'Extrême-Orient⁶. Ce dernier a pour fonction de réunir d'emblée les futurs spécialistes en art d'Extrême-Orient qui poursuivront cette spécialité en Master. À côté du cours de tronc commun, très général, il introduit les étudiants à un thème spécifique renouvelé chaque année. À titre d'exemple les derniers thèmes traités ont été : Écriture et calligraphie en Chine (2007), Les thèmes littéraires dans la peinture chinoise (2008), Collectionneurs et trésors du lettré en Chine (2009), La céramique japonaise (2010).

À Paris IV comme à l'École du Louvre, c'est généralement dès le 1^{er} cycle que l'on demande aux étudiants de s'inscrire en double cursus d'histoire de l'art et de langue chinoise. L'étude de la langue chinoise devient dans tous les cas obligatoire en Master.

⁵ 1^{ère} année : 6 cours sur les arts de la Chine et Japon ; 2^e année : 5 cours et 3 séances de visites au musée Guimet.

⁶ 12-15 étudiants en 1^{ère} année, 6 étudiants en spécialité en 3^e année. L'intitulé des départements est souvent « Arts d'Extrême-Orient » (École du Louvre, École Nationale du Patrimoine), et selon la spécialité des professeurs, l'enseignement peut aussi être consacré au Japon ou à la Corée.

En dehors de ces deux pôles, il existe quelques enseignements éparpillés, quantitativement faibles, parfois discontinus, fonctions des spécialités des enseignants et des moyens disponibles. L'enseignement d'histoire de l'art et archéologie de la Chine est absent de Paris I – la principale université d'histoire de l'art et archéologie avec Paris IV – ainsi que des principales facultés d'histoire de l'art de province.

L'INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales) est aujourd'hui la seule grande université de langues proposant une introduction à l'histoire de l'art de la Chine. Au Département Chine, le cours d'introduction à l'histoire de l'art chinois est axé sur la calligraphie (et dans une moindre mesure sur l'histoire de la peinture) en raison de la spécialité de l'enseignant. Cet enseignement optionnel de 2h hebdomadaires attire une quinzaine d'étudiants.⁷ Le cours semestriel « Art et archéologie de la Chine pré-impériale » de Paris IV (niveau L2) est également validable par les étudiants de l'INALCO, mais les inscrits ne dépassent pas 5 étudiants par an, en partie en raison de l'éloignement des deux sites et des chevauchements horaires. Un cours est également consacré à l'histoire du cinéma chinois (2h hebdomadaires). Aucun enseignement d'histoire de l'art chinois (même pris au sens large) n'est proposé à l'UFR LCAO de l'université Diderot Paris VII.

Il existe encore quelques enseignements éparpillés de premier cycle, à Marne la Vallée⁸, à l'Université de Provence (Aix-Marseille, Département d'études asiatiques, UFR ERLAOS), à l'Institut Catholique de Paris (Theologicum, faculté de théologie et de sciences religieuses)⁹. Dans le passé, des cours d'art chinois, souvent liés à la personnalité d'un professeur, ont été proposés à l'Université François Rabelais de Tours¹⁰ et à Amiens¹¹, mais ont été récemment abandonnés.

En deuxième cycle, la spécialité n'attire plus que quelques étudiants suffisamment motivés pour apprendre la langue. En moyenne 22 étudiants étaient inscrits à Paris IV en

⁷ En L3 sont proposés un cours sur la calligraphie (1h30) et un sur la peinture (1h30). <http://inalco-front1.heb.fr.colt.net/IMG/pdf/leochine.pdf>

⁸ Cours sur la peinture chinoise dans l'UE « Monde oriental ». Voir <http://www.univ-mlv.fr/fr/index.php?rub=enseignement&srub=orgaetud&ssrub=detailue&type=licence&formation=24&select=4389>

⁹ Un semestre d'enseignement complet sur l'art et l'iconographie du bouddhisme, dispensé par le Theologicum, Institut de Science et Théologie des Religions et Institut supérieur de Théologie des Arts, soit un cursus de 28h en 2009-2010. Un nouveau cours (CM et TD) sur la Chine a été ouvert en 2009-2010 dans le cadre de la Licence bi-disciplinaire *Histoire de l'art/Langue*.

¹⁰ À l'Université François-Rabelais de Tours, dans le département « Histoire des Arts », les arts du bouddhisme ont été enseignés pendant douze ans (de 1996 à 2008), ainsi qu'un cours optionnel sur la peinture chinoise pendant quatre ans. Ces quatre dernières années, le nombre d'heures sur les arts du bouddhisme a été divisé par deux (12h CM/12hTD) et le cours s'est recentré sur l'art indien, pour être finalement supprimé en 2009.

¹¹ Le cours d'Histoire de l'art chinois à l'Université d'Amiens a été supprimé à la rentrée 2008-2009. Ce cours semestriel de L3 était intégré à un cycle consacré aux arts extra-européens, privilégiant la perspective historiographique et l'approche interdisciplinaire. Il rassemblait de 50 à 120 étudiants venant d'horizons différents – histoire de l'art et archéologie (pour un tiers d'entre eux), arts plastiques et arts du spectacle.

M1 [1^{ère} année de Master]¹², et le même nombre en M2 [2^e année de Master] les années précédentes, mais leur nombre a été réduit en 2009, comme dans les autres disciplines. Le séminaire proposé en M1 se compose d'interventions de spécialistes extérieurs. En M2, les étudiants peuvent suivre la préparation des concours national et territorial des conservateurs du patrimoine. Cette formation, organisée avec Paris I, se déroule à l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA).

Le 2^e cycle de l'École du Louvre propose des cours spécialisés pour les métiers des musées et du patrimoine ainsi que les marchés de l'art. Les étudiants de l'École du Louvre ne sont plus que 2 ou 3 en histoire de l'art chinois¹³ ; nombre d'entre eux ont migré vers Paris IV (Centre de Recherche sur l'Extrême-Orient de Paris-Sorbonne, CREOPS) après la licence. Sans doute n'ont-ils pas obtenu le 14/20 en cours organique qui donne l'accès au second cycle, très sélectif.

À l'EPHE, il existe un Master « Études européennes, méditerranéennes et asiatiques », qui comprend plusieurs spécialités, dont la spécialité « Études asiatiques » (de l'Iran au Japon, 35 enseignants) et la spécialité « Histoire des Arts et Archéologie » (tous domaines, 25 enseignants). L'enseignement n'y est pas donné sous la forme de cours, mais de conférences qui s'apparentent souvent à des séminaires, ouverts aux étudiants de master 1 et 2, aux doctorants, aux chercheurs, à des étudiants externes et des auditeurs libres. L'art et l'archéologie de la Chine y est représenté par trois enseignants, Michela Bussotti (histoire de la gravure chinoise), Alain Thote (art et archéologie de la Chine pré-impériale) et Olivier Venture (initiation à la civilisation chinoise, principalement épigraphie). Cependant l'EPHE propose une formation différente des départements d'histoire de l'art. D'une part, l'École n'ayant pas de premier cycle, accepte les étudiants directement en M1, en M2 ou en diplôme de l'EPHE et ceux-ci peuvent venir de cursus variés. D'autre part, l'EPHE forme exclusivement à la recherche ; le niveau de langue chinoise exigé est élevé (trois ans minimum). De ce fait, les effectifs restent faibles (entre deux et trois nouveaux étudiants chaque année). L'école propose différents enseignements complémentaires en histoire de l'art et en archéologie (domaines asiatique, proche-oriental, égyptien, occidental, etc.), et offre une solide formation en études classiques chinoises. Les étudiants peuvent suivre des cours sur l'épigraphie, l'histoire de la littérature, sur les différentes religions de la Chine, et abordent ainsi les documents avec un bagage linguistique solide. L'EPHE privilégie la spécialisation de la recherche, mais en combinant différentes approches. Ainsi, chaque année, un séminaire thématique de M1 réunit les étudiants en archéologie, toutes aires culturelles réunies : en 2007-2008, sur les pratiques funéraires ; en 2008-2009, sur le banquet et les pratiques funéraires.

¹² En M1, le module « Mondes asiatiques » est choisi parmi six grands modules de la spécialité Archéologie, et parmi neuf de la spécialité Histoire de l'art.

¹³ Seuls 50% des étudiants de 1^{er} cycle passent en 2^e cycle (250 étudiants en fin de 1^{er} cycle, 120 places en Master) ; de plus de nombreux étudiants venant de l'université cherchent à faire un Master de muséologie à l'École du Louvre. On peut passer le diplôme de 2^e cycle de l'École du Louvre sous la tutelle d'un conservateur, mais ce diplôme n'est pas encore reconnu comme équivalent d'un Master – sauf si le directeur a une HDR.

À l'EHESS, quelques interventions ont eu lieu sur la peinture chinoise et un séminaire est donné sur l'écriture ancienne. Les universités de province ne proposent pas de spécialité « histoire de l'art chinois » dans leurs masters d'histoire de l'art et de langues et civilisation chinoises.

Le troisième cycle : où et avec qui s'inscrire en doctorat ?

Les deux pôles de 3^e cycle sont l'EPHE, pour la Chine ancienne, et Paris IV (Chine pré-impériale et impériale). À l'EPHE, on compte 4 étudiants inscrits en thèse sous la direction d'un directeur d'études (le nombre de doctorants est limité à dix par enseignant). À Paris IV, six thèses ont été soutenues entre 2004-2009 et cinq sont en cours.

En pratique, même si leurs universités proposent des troisièmes cycles, les étudiants ayant passé une licence ou un Master à l'École du Louvre, à l'INALCO ou dans une autre université s'inscrivent en doctorat à l'EPHE ou à Paris IV s'ils se spécialisent en histoire de l'art ou en archéologie de la Chine. Le problème principal est le nombre restreint de chercheurs et enseignants habilités à diriger des recherches : ceux-ci ne sont actuellement en France qu'au nombre de trois¹⁴.

Les étudiants voulant faire un troisième cycle en histoire de l'art chinois se retrouvent donc avec un choix réduit de spécialistes habilités. Certains opteront pour un directeur occidentaliste complété par un spécialiste en art et archéologie chinoise ; d'autres, pour un sinologue éventuellement complété par un historien d'art, d'autres enfin poursuivront leurs études à l'étranger. Les co-tutelles, en particulier entre Paris IV et l'Université de Pékin, sont en nombre croissant.

Grâce à la co-tutelle, il est donc possible à un doctorant de soutenir une thèse en histoire de l'art à l'INALCO, à l'Université Diderot Paris VII LCAO, section Chine ou dans une autre université ne proposant pas d'enseignement de l'histoire de l'art chinois. Mais il lui faudra se former seul en histoire de l'art ou suivre un cursus complémentaire, et une thèse de « langue et civilisation » risque de ne pas être pleinement reconnue lorsque le jeune chercheur postulera dans une université d'histoire de l'art.

Des thèses portant sur des sujets éloignés des spécialités de l'EPHE et de Paris IV – les arts au sens large, musique, cinéma, arts scéniques et médias aussi bien que arts contemporains et esthétique – sont également en cours ou soutenues dans des départements de chinois (à Lyon 3 - Université Jean Moulin par exemple ; à l'Université de Provence - Aix-Marseille, Département d'études asiatiques, UFR ERLAOS) ou d'esthétique (à l'Université Paris 8 EDESTA, École doctorale « Esthétique, sciences et technologies des arts »). Dans le second cas, ces thèses sont souvent soutenues sans présence de sinologue

¹⁴ Flora Blanchon à Paris IV (bientôt à la retraite, elle n'accepte plus de nouvelle inscription depuis 2006), Alain Thote à l'EPHE, Yolaine Escande au CRAL (Centre de recherche sur les arts et le langage) de l'EHESS.

dans le jury. Parmi ces doctorants, on trouve de nombreux Chinois du continent et Taïwanais venus en France pour des études relatives aux arts actuels (arts du spectacle, etc.).

Les enseignements : l'évolution de l'offre et de la demande

La demande est à l'évidence en augmentation constante, et les étudiants sont de plus en plus nombreux à choisir la spécialité « histoire de l'art de la Chine ». Dans le 1^{er} cycle de l'École du Louvre par exemple, on comptait environ cinq étudiants il y a dix ans dans la spécialité Arts d'Extrême-Orient, et ils sont 25 à 30 aujourd'hui, au détriment des autres matières. À Paris IV, une cinquantaine d'étudiants s'inscrivaient au cours sur la Chine pré-impériale en L2 il y a cinq ans, et ils sont près de cent aujourd'hui – une augmentation due en grande partie à la réforme du LMD.

Mais c'est en province que la demande est la plus forte. En cours d'histoire de l'art chinois de niveau L3 à Paris IV, près de la moitié des étudiants viennent de province, certains venant à Paris spécifiquement pour l'art chinois. À Rennes, trois étudiants sont en double cursus histoire de l'art et chinois, tandis que le quart de ceux qui prennent le chinois en option sont en cursus d'histoire de l'art. Le déséquilibre entre Paris et la province ne cesse de s'accroître : d'un côté, une formation continue et riche, de l'autre, une offre sporadique et discontinue, en fonction des enseignants, des moyens mais aussi des inscriptions. Les enseignements jadis présents en province et qui ont récemment disparu faute de moyens attiraient entre 100 et 80 étudiants à Tours, 50 à 120 étudiants à Amiens.

La meilleure option pour un étudiant en histoire de l'art est actuellement de suivre un double cursus en histoire de l'art et en langue chinoise. De plus, les étudiants en double cursus peuvent postuler dans les sections 15, 21 et 22 du Conseil National des Universités (CNU)¹⁵, augmentant ainsi leurs chances de qualification aux concours universitaires. Mais les difficultés du double cursus entraînent un taux d'échec non négligeable : le nombre d'étudiants capables de mener de front deux cursus reste faible, et les étudiants en histoire de l'art parviennent à la fin du premier cycle avec un niveau de langue souvent insuffisant pour mener à bien les recherches auxquelles ils aspirent, malgré les exhortations répétées des enseignants.

En ce qui concerne le 3^e cycle, les études sont longues, coûteuses, difficiles, exigeant généralement un séjour de plusieurs mois en Chine. Les étudiants sans allocation de recherche peuvent toutefois trouver des financements extérieurs : bourses Aires culturelles, bourses de l'EFEO (qui offre accueil sur place et soutien scientifique), allocations de

¹⁵ Section 15 : Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques et d'autres domaines linguistiques ; section 21 : Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art ; section 22 : Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique.

recherches de l'INHA, bourses de recherche, des aides du CREOPS aux séjours à l'étranger et à la publication¹⁶.

L'offre de programmes doctoraux est donc réduite, mais elle est en accord avec les débouchés. On ne peut encourager les étudiants à poursuivre en 3^e cycle si le nombre de débouchés ne s'accroît pas. D'autre part, l'exigence de l'habilitation est en partie responsable du faible nombre des 3^e cycles dans les matières spécialisées : en réduisant le nombre de directeurs, elle entraîne des départs à l'étranger, des abandons ou des choix que les étudiants peuvent regretter par la suite. Par ailleurs, les conservateurs ne peuvent diriger de thèse, ce qui accentue encore la fracture universités/musées.

Il serait donc souhaitable de développer l'offre en 1^{er} cycle, aussi bien dans les universités de langues que d'histoire de l'art et d'archéologie, en particulier en province (voir ci-dessous) ; toutefois, pour ce qui est des 2^e et 3^e cycles, une diversification de l'offre serait préférable à une multiplication¹⁷, et on ne peut qu'encourager les jeunes chercheurs en histoire de la peinture, de l'art religieux, de l'architecture, en archéologie des périodes impériales etc. à passer leur HDR.

Enseignements professionnels

Une vingtaine d'heures de cours d'histoire de l'art chinois sont donnés à l'Institut National du Patrimoine pour un public de conservateurs et de restaurateurs (cursus de dix-huit mois). Environ 20 à 30 conservateurs ainsi que quelques restaurateurs sont formés à l'Institut National du Patrimoine sur les collections, leur présentation et leur conservation.

Par ailleurs, un enseignement sur la Chine des Han (ou sur l'Inde Gupta, au choix) a été introduit en classe de 6^e en 2009. Des cours sur l'art chinois confiés à des spécialistes ont été proposés aux enseignants du secondaire, entre autres par l'EPHE et l'Académie de Versailles. En province, les enseignants se sont montrés très demandeurs.

Enseignements grand public

Enfin, un grand nombre de cours grand-public est proposé par des organismes publics, privés et associatifs. Plusieurs universités et départements vivent grâce à l'apport financier de leurs auditeurs libres. C'est par exemple le cas de l'École du Louvre (75% des inscrits en cours d'histoire de l'art chinois sont des auditeurs) et bien sûr des Universités Inter-Âges. Le rayonnement provincial de l'École du Louvre est très important : bien qu'aucun diplôme ne soit proposé, les conférences attirent de nombreux jeunes, en particulier en province. Ces conférences payantes (10 euros) rassemblent jusqu'à 300 auditeurs.

On pourrait citer de nombreux lieux où l'histoire de l'art chinois est occasionnellement enseignée, par exemple le Centre d'Études d'Histoire de l'Art (CEHA, voir www.chatou.fr)

¹⁶ Les bourses du Ministère des Affaires Étrangères ont été supprimées. Par contre il existe les bourses « mobilité » des conseils généraux et régionaux.

¹⁷ A. Thote et F. Blanchon étant tous deux spécialisés dans l'archéologie de la Chine pré-impériale.

de la ville de Chatou (80 à 100 auditeurs)¹⁸ ; l'Institut d'Études Supérieures des Arts (IESA, cours sur la peinture chinoise) ; l'Association française des Amis de l'Orient (AFAO, séries de 6 cours-conférences, intégrées dans le « Collège des Arts Asiatiques » patronné par le musée Guimet) ; l'Association des Amis du Musée Cernuschi, le musée des Arts asiatiques de Nice, etc. Les Instituts Confucius, qui sont au nombre de douze en France à l'heure actuelle, généralement rattachés à des universités, proposent également des cours sur l'histoire de l'art et la calligraphie chinoise.

2. L'histoire de l'art : une discipline dévalorisée

L'histoire de l'art et l'archéologie n'occupent actuellement qu'une place insignifiante dans les cursus de langue et civilisation chinoises. Premièrement, les sinologues continuent d'accorder, à l'instar des anciens lettrés chinois, une place quasi exclusive aux textes. L'historien d'art s'occupant d'images sans mettre en avant les textes est relégué en marge de la sinologie; on doute même parfois qu'il connaisse le chinois. Or l'histoire de l'art et l'archéologie sont une indispensable porte ouverte sur l'histoire. Comment passer sous silence les découvertes archéologiques des cinquante dernières années qui ont changé notre vision de l'histoire chinoise? Sans aucune culture archéologique et artistique, les historiens ne peuvent enseigner l'histoire ancienne : les textes ne peuvent (plus) suffire. C'est pourquoi il me semble nécessaire de développer un enseignement d'histoire de l'art et d'archéologie dans les cursus de langue et civilisation chinoise.

Deuxièmement, on constate que les universités de langue et civilisation s'autorisent à faire soutenir des thèses sur l'histoire de l'art alors qu'elles ne donnent pas de cours dans cette matière et qu'aucun de leurs enseignants n'est formé dans ce domaine¹⁹. Ce problème est général à la discipline : l'histoire de l'art (contrairement à l'archéologie) apparaît souvent comme une matière à laquelle il est aisé de se former soi-même, elle n'est pas reconnue comme une discipline scientifique autonome, mais vue comme une annexe, une illustration de l'histoire. Les grands départements universitaires d'histoire de l'art continuent d'embaucher de préférence des professeurs et maîtres de conférences ayant une agrégation en histoire, plutôt que des historiens d'art sans agrégation. Depuis plusieurs décennies, les étudiants et les enseignants d'histoire de l'art tentent sans succès d'obtenir un concours d'agrégation, préalable à la reconnaissance de leur discipline. Malgré le fait que cette matière est maintenant obligatoire au collège, le projet de création d'un Capes d'Histoire de l'art n'a finalement pas été retenu, et son enseignement au collège est réparti entre enseignants d'histoire, de lettres et d'arts plastiques. Et pourtant, l'augmentation

¹⁸ Unité intitulée « Routes des steppes et de la soie » (chaque unité compte 22 cours de 1h25 chacun, d'octobre à avril, hors vacances scolaires) ; unité complète sur « Arts et sagesse de la Chine » ; unité consacrée aux arts de la Chine, du bouddhisme et de l'Extrême-Orient.

¹⁹ On reconnaît aisément qu'une thèse en sociologie, en droit etc. ne peut se faire seulement dans un département de langues, ce qui en revanche n'est pas le cas de l'histoire de l'art, matière que l'on pense pouvoir aisément travailler soi-même.

constante du nombre d'étudiants souligne l'intérêt général pour cette discipline²⁰. Cette discipline peu reconnue, trop diverse peut-être, ne sait pas se mettre en valeur. Et pourtant, peut-on s'improviser historien d'art ?

La dévalorisation de la discipline est en partie due à son étendue, entraînant la dispersion de ses enseignements : je me suis ici concentrée sur les départements d'histoire de l'art et d'archéologie, mais il faudrait aussi mentionner les départements de musicologie et d'ethnomusicologie, de philosophie, le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM, département Histoire des techniques), les écoles d'architecture... Même si l'on met de côté les arts musicaux et les arts du spectacle, il faut inclure la culture matérielle (art pris au sens d'*ars*) – l'artisanat, l'architecture vernaculaire, l'urbanisme, les techniques d'artisanat et de construction –, un domaine particulièrement novateur en histoire de l'art européen et en archéologie. En raison des contours flous et de la dévalorisation de la discipline, les historiens d'art préféreront parfois se définir comme architectes, historiens des techniques, anthropologues, philosophes...²¹

Enfin l'histoire de l'art comme discipline à part entière est relativement neuve en Chine même. Alors que l'archéologie s'est progressivement imposée au début du XX^e siècle comme une discipline autonome, ce n'est que depuis une dizaine d'années que des départements d'histoire de l'art apparaissent au sein des universités, et ces enseignements y trouvent difficilement leur place. L'enseignement d'histoire de l'art a d'abord été rattaché soit aux Beaux Arts, soit au département d'histoire (à l'Université de Pékin par exemple), ou encore au département d'archéologie. À l'université Taida (Université nationale de Taiwan), l'enseignement ne commence qu'en Master : la plupart des étudiants viennent des Beaux Arts, les autres, des départements d'histoire ou de littérature. De façon générale, on continue à y concentrer l'enseignement sur l'expertise et l'esthétique, aux dépens de thèmes interdisciplinaires.

3. L'enseignement de l'histoire de l'art chinois dans les cursus d'histoire de l'art : un art exotique, marginal, mineur ?

Si l'histoire de l'art chinois est marginalisée au sein des études chinoises, elle l'est tout autant en histoire générale de l'art. L'histoire de l'art chinois n'est pas enseignée dans certains des plus grands départements d'histoire de l'art en France comme à Paris I. Est-il normal qu'un art aussi important, une production aussi vaste n'ait pas de place dans les

²⁰ La brochure du Master du département d'art et archéologie à Paris IV souligne l'effet de mode de ce cursus, dû au succès de la politique des grandes expositions dans les capitales européennes et les grandes villes en région et à la médiatisation des grandes découvertes archéologiques. Elle met également en garde : la formation proposée est de qualité mais aux débouchés limités (universités et conservation du patrimoine), et les étudiants sont encouragés à la compléter par un cursus en droit, en documentation ou en recherche. Le secteur du tourisme offre aussi de nombreuses perspectives, telles que les guides conférenciers. http://www.paris-sorbonne.fr/fr/IMG/pdf/Brochure2009-2010_Master_I_-II.pdf

²¹ Des domaines comme la numismatique ne sont pas reconnus comme une discipline et sont rattachés à l'histoire. Des spécialistes des monnaies chinoises préféreront se présenter comme sinologues ou encore comme ethnologue.

universités d'histoire de l'art ? Cette situation n'est pas propre à la France ; on trouve des cas de figure similaires en Europe, liés à la diminution des moyens financiers et humains en temps de crise, de grands professeurs partant en retraite n'étant pas remplacés.

Dans les départements d'histoire de l'art en France, l'art chinois est classé parmi les « arts non-occidentaux » (structurellement minorisés). Les enseignants d'art chinois, indien, islamique et pré-colombien à Paris IV sont familièrement qualifiés d'« exotiques » par les occidentalistes. De même, à l'École du Louvre, ils sont mis à l'écart du « Main stream » et de nombreux cours transversaux comme l'iconographie ne portent que sur les arts d'Occident.

La production considérable et l'importance de l'écrit dans l'art chinois intimident les historiens d'art occidentalistes qui préfèrent bien souvent ignorer son existence. C'est peut-être la conséquence d'un point de vue qui s'est imposé en art chinois, de même que dans d'autres matières comme la philosophie ou l'histoire des religions, selon lequel l'art chinois est unique, autre, ne peut se comparer aux autres arts (spécificité de l'art du pinceau etc.). Certains ouvrages comme ceux de Nicole Vandier-Nicolas (1908-1987), professeur de civilisation chinoise à l'INALCO²² ont fortement contribué à diffuser ce point de vue.

Ne peut-on donc appliquer à l'art chinois les théories générales en histoire de l'art et effectuer des études comparatistes ? La réponse est si, naturellement. En témoigne par exemple le colloque portant sur « Les collections d'art en Chine au XVIII^e siècle » (23-24 juin 2006, organisé par Michèle Pirazzoli-t'Serstevens et Anne Kerlan) où furent invités des occidentalistes dans une démarche comparatiste. Dans des domaines très variés la comparaison est fertile et le dialogue est fructueux entre arts chinois et occidentaux (mais aussi byzantins, égyptiens, etc.), et les problématiques sont semblables : prenons l'exemple des écrits sur la peinture antérieurs au XVIII^e siècle, de l'iconographie religieuse ou de l'archéologie funéraire.

La liste des thèses en cours ou soutenues récemment montre un intérêt accru pour les sujets comparatistes. Mais ces études sont fréquemment effectuées par des doctorants venus de Chine continentale ou de Taïwan, ainsi que par quelques Français qui soutiennent des thèses sans sinologue dans leur jury : leur directeur occidentaliste leur fera confiance pour « représenter » la culture chinoise, ignorant souvent l'existence de spécialistes en France (il en est de même en littératures comparées). Certains professeurs dirigent des thèses sur les collections d'art chinois en Europe sans soupçonner l'existence d'archives chinoises et l'importance de faire appel à des spécialistes. On ne peut non plus ignorer la longue tradition chinoise en matière d'histoire de l'art.

Ce pont Orient-Occident est tenté par quelques sinologues dans d'autres disciplines que l'histoire de l'art, comme la philosophie, et est encouragé par des revues comme *Extrême-Orient Extrême-Occident*. Toutefois le dialogue n'est pas aisé, les spécialistes de

²² Voir en particulier *Esthétique et peinture de paysages en Chine : des origines aux Song*, Paris, Klincksieck, 1982 (L'Esprit et les formes) ; *Peinture chinoise et tradition lettrée - Expression d'une civilisation*, Office du Livre, Fribourg, 1983, Le Seuil, Paris, 1983.

l'histoire de l'art européen ne se sentant que rarement concernés par l'art chinois. Invités dans des discussions à un colloque sur l'art chinois, ils ne manifestent pas d'intérêt réel, et ne pensent pas que la comparaison puisse réellement leur être utile. Les historiens de l'art chinois occasionnellement invités à un colloque sur l'art européen servent de point de comparaison exotique justifiant une dimension internationale à la théorie proposée. Si l'on attend de tous les historiens d'art qu'ils connaissent l'art européen, un historien d'art chinois s'adressant à des historiens d'art occidental doit définir chaque terme employé et postuler que son public ne possède aucune base. L'historien d'art chinois ne peut être hyper-spécialisé comme le sont ses collègues spécialistes d'art florentin ou de peinture vénitienne, puisqu'il peut être amené à diriger des thèses sur des thèmes et des périodes et des thèmes très différents. Et un spécialiste d'un pays d'Asie autre que l'Inde et la Chine doit également connaître et être capable d'enseigner l'art d'un de ces deux grands voisins s'il espère avoir un poste à l'université.

Si les Occidentalistes peuvent (choisir d')ignorer l'existence des spécialistes d'art chinois, l'inverse n'est pas possible, car l'histoire de l'Europe reste la référence principale et incontournable. Un département français d'histoire de l'art ne fera pas confiance à un « exotique » pour enseigner l'art occidental : on ne confierait pas à un historien d'art chinois un cours sur l'art du XVIII^e siècle en Europe ou sur la Rome ancienne, contrairement à ce qui se fait dans la plupart des départements d'histoire de l'art aux États-Unis. Un historien d'art chinois ne serait donc pas un véritable historien d'art ?

Le peu de place que prend la théorie de l'art et les cours thématiques transversaux, interculturels et comparatistes dans les enseignements à Paris IV et Paris I par exemple est un frein à la résorption de cette fracture – en dehors de l'archéologie du contemporain (Pierre-Yves Balut, Alexandre Farnoux, à la suite de Philippe Bruneau) appliquant les méthodes de la théorie de la médiation à diverses cultures²³, les cours sont hermétiquement scindés par aires culturelles.

Cette fracture semble bien moindre voire inexistante chez les archéologues, surtout en ce qui concerne les périodes anciennes: rapprochés par leur vocabulaire technique et leur expérience de terrain, ils dialoguent, et participent à des colloques et des publications communes.

Dans tous les cas, les historiens d'art chinois auront toujours besoin d'une solide formation en chinois classique et moderne. Les chercheurs travaillant dans la vaste nébuleuse qu'est l'histoire de l'art sont parfois, on l'a vu, à la frontière de plusieurs disciplines, mais les historiens d'art chinois en particulier sont souvent tentés de se présenter comme sinologues, d'une part parce que les études chinoises auront souvent pris une part plus importante que l'histoire de l'art dans leur cursus, d'autre part parce que la création récente de départements de langues et civilisations chinoises à Paris comme en province leur donne une chance d'être embauché comme maître de conférences en

²³ Alexandre Farnoux et Antoine Gournay ont chacun de leur côté tenté d'illustrer cette théorie, le second en l'appliquant à l'architecture religieuse de la Chine et du Japon.

civilisation chinoise voire en langue (par défaut). Les départements de langues ne forment donc pas d'historiens d'art mais en recrutent, et nombre de docteurs en art chinois enseignent actuellement d'autres matières que l'histoire de l'art. Mais en fin de compte, en enseignant dans les cursus d'études chinoises, ils sensibilisent les étudiants à l'histoire de l'art dans les cours d'histoire et de civilisation, et espèrent à terme fonder un enseignement d'histoire de l'art (par exemple à Lyon 3 - Université Jean Moulin, à Rennes). Ainsi, alors que la logique d'aires culturelles a été ces dernières années de plus en plus malmenée et difficile à défendre, voire abandonnée par de nombreuses institutions et programmes, elle se maintient ici pour des raisons bien concrètes.

La place de l'art contemporain et du cinéma

Des matières comme le cinéma et l'art contemporain échappent aux sinologues et aux historiens d'art, généralement peu ouverts aux arts visuels du XX^e siècle. Le cinéma par exemple est monopolisé par les études cinématographiques ou littéraires alors que les historiens de l'art pourraient y appliquer avec profit leurs méthodes. Il échappe également aux sinologues, si bien qu'un critique d'art célèbre a écrit une histoire du cinéma chinois sans connaître un mot de la langue.

De même, les sinologues ne s'intéressent que depuis très récemment à l'art contemporain chinois. Les spécialistes de l'art contemporain présentent l'art chinois des XX^e et XXI^e siècles comme un art mondial : il n'est nul besoin d'être sinologue pour l'étudier. Les manuels d'art chinois ne vont généralement pas au-delà de 1912 : n'y aurait plus d'art chinois à partir du XX^e siècle ? C'est ainsi que, échappant aux sinologues et même à la plupart des historiens d'art, l'art contemporain devient le domaine de spécialistes chinois indépendants formés en France, de Français néophytes vivant en Chine et de spécialistes de l'art contemporain qui regardent la scène chinoise avec intérêt, mais aussi avec distance.

4. Universités et musées : la fracture

Aux Etats-Unis et dans plusieurs pays d'Europe, les musées sont en interaction constante avec les universités. Ils proposent de nombreuses formations en leurs murs, souvent assurées par des universitaires; ceux-ci sont également appelés comme consultants et sollicités pour rédiger des catalogues voire pour organiser des expositions. Les universités ont fréquemment des musées à l'intérieur de leur campus.²⁴ Ces échanges viennent du fait que conservateurs et universitaires sont tous titulaires d'une thèse de doctorat.

En revanche, en France, l'écart et le manque de communication (qui vont cependant en s'améliorant) entre musées et universités est un problème général à la discipline. Certains

²⁴ Des collections d'arts asiatiques sont présentes par exemple à Harvard, Yale, Virginia, Princeton.

musées repliés sur eux-mêmes ne cherchent pas à coopérer avec les enseignants et chercheurs, si bien que ces derniers ont d'ailleurs parfois des difficultés à accéder aux réserves d'un musée. Des catalogues d'exposition sont écrits par des conservateurs, limitant l'apport des chercheurs et universitaires à une contribution mineure (textes accompagnant un catalogue), mais refusant tout avis extérieur quant au choix des objets et à la rédaction des notices. Des conservateurs préféreront former leur propre personnel plutôt que d'embaucher ou de prendre conseil auprès de spécialistes.

Ce n'est pas en revanche le cas du musée Cernuschi (musée de la Ville de Paris), qui a une longue tradition de collaboration avec des chercheurs : catalogues presque intégralement rédigés par des chercheurs français et étrangers ; conservateurs donnant des cours à l'université voire passant d'une institution à l'autre. Les liens initiés entre le musée Cernuschi et Paris IV sont renforcés par le fait que plusieurs membres du musée sont inscrits ou ont fait leur troisième cycle dans cette université.

La situation de fracture est partiellement expliquée par l'instauration de l'habilitation à diriger des recherches comme condition préalable à la direction de thèses, et de l'exigence du diplôme de doctorat pour participer à un jury. Occupés par leur concours, les jeunes conservateurs n'ont pas fait de troisième cycle, et, rapidement surchargés par l'organisation d'expositions et la gestion d'un musée, ne trouvent pas le temps d'effectuer des recherches. Un étudiant ayant réussi le concours de conservateur n'est le plus souvent pas encouragé à poursuivre une thèse, si bien que les charges de travail liées à son nouveau métier finissent généralement par être incompatibles avec la poursuite d'un travail de recherche personnel. De fait, très peu de conservateurs font ou terminent une thèse. Ils ne peuvent donc pas codiriger officiellement des étudiants ni siéger dans un jury, ce qui présente un obstacle au développement de l'histoire de l'art en tant que discipline majeure et à la publication et diffusion des résultats de la recherche dans le domaine. Ainsi, les chercheurs et enseignants n'ont pas leur place dans les musées, mais les conservateurs n'ont en retour pas leur place dans les universités.

La fracture entre musées et recherche/université pourrait prochainement se réduire. Les musées encouragent désormais les conservateurs à passer leur thèse puis leur habilitation (mais rares sont les conservateurs qui parviennent à dégager du temps pour leurs recherches) et font de plus en plus appel aux chercheurs pour la rédaction de catalogues d'exposition et l'organisation de cycles de conférence grand public, et l'autonomie prochaine des deux types d'institutions verra se développer de nouvelles relations au cas par cas.

5. La réception de l'histoire de l'art chinois en France

Si l'on a vu le rôle important des universités et de l'École du Louvre, dans la « vulgarisation », les musées jouent également un rôle majeur dans la sensibilisation du grand public à l'art chinois. Stimulés par leur autonomie, certains musées déploient des efforts considérables pour attirer le public en leurs murs : expositions somptueuses et

médiatisées, cycles de conférences, concerts, projections de films, obtention de la gratuité, activités pour les écoliers etc. Ils occupent une part importante dans l'accroissement de l'intérêt pour l'histoire de l'art chinois.

L'intérêt du grand public en France pour l'art chinois s'accroît, en témoigne le succès des enseignements de l'École du Louvre, des Universités Inter-Âges, des conférences dans les musées etc. Toutefois, bien que le travail d'éducation du grand public en matière d'art chinois reste largement à faire, les expositions sont souvent peu didactiques : elles présentent des objets de grande valeur sans proposer d'explications, aussi le public ne peut-il véritablement apprécier des objets uniques, parfois extrêmement fragiles venus de Chine pour des expositions temporaires. L'offre limitée d'enseignements en province, le choix relativement limité de littérature grand-public²⁵, mais aussi l'attitude d'un public plus « consommateur » qu'avid de savoir sont d'autres causes de cet intérêt superficiel²⁶.

Conclusion

En conclusion, le parcours d'un étudiant en art chinois est long et difficile, la formation parallèle étant obligatoire en langue. Au faible nombre de docteurs correspond un nombre de débouchés extrêmement réduit, mais qui s'élargit s'ils acceptent d'enseigner la langue ou la civilisation chinoise. La tendance à l'abandon de l'enseignement de l'histoire de l'art chinois en province, dû à la conjoncture actuelle, pourrait s'inverser si les historiens d'art chinois en poste dans les départements de langue parviennent à fonder de nouveaux enseignements, et si la demande du public continue d'augmenter.

La sensibilisation du grand-public à l'art chinois s'accroît grâce aux efforts entrepris par les musées, l'offre d'enseignements grand-public, mais aussi par le biais de l'apprentissage de la langue ou de l'intérêt pour l'art contemporain, et peut-être, dans l'avenir, grâce à l'introduction d'un enseignement sur l'art chinois au collège. Mais pour susciter un intérêt véritable et non simplement exotique, l'art chinois doit être présenté sur le même plan que les autres arts, et non comme un art mystérieux et lointain.

²⁵ Le choix de livres grand public en anglais sur l'art chinois est très varié, et d'excellents ouvrages mériteraient d'être traduits en français. L'activité de traduction est très peu valorisée pour les enseignants et chercheurs, et les grandes maisons d'édition ne s'engagent pas dans des activités de traduction et de diffusion de ce type d'ouvrage.

²⁶ Soulignons également que le marché de l'art chinois est quasiment inexistant en France.